

que le gouvernement a fait et n'a pas fait dans ce domaine.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Six heures.

\* \* \*

#### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. Bell:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander à quelqu'un du gouvernement si nous pouvons supposer que,

dans l'éventualité où un certain événement ne se produirait pas pendant notre soirée libre, nous reprendrons l'étude de la mesure demain?

**M. Deachman:** Sauf erreur, nous la reprendrons demain.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

---